

« Accueil des personnes en situation de handicap »

VOTRE FUTURE COMPETENCE :

Objectifs : aptitudes et compétences visées :

Aptitudes :

- Avoir une vue d'ensemble sur la question de l'accueil des personnes porteuses de handicap(s).

Compétences :

- Identifier les bonnes pratiques d'accueil des personnes porteuses de handicap(s) au sein de son établissement ;
- Comprendre quel est l'intérêt de sa structure à s'inscrire dans une démarche de responsabilité sociétale en termes éthiques, légaux et marketing.

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées :

- Apports pratiques ;
- Exposé interactif (à l'aide d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable équipé d'un logiciel type Microsoft Power Point) ;
- Discussion, partage d'expérience, échange ;
- Travaux individuels et d'équipes ;
- Mises en situation ;
- Jeu pédagogique.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en fin de stage, tour de table.

Types de structures concernées et débouchés :

Toute type de structure recevant du public (obligation de formation pour les ERP recevant + de 200 personnes).

Poursuite de formation :

Notre offre de formation vous permet de développer des compétences complémentaires, nous consulter.

Accessibilité aux personnes porteuses de Handicap :

- Tous les sites sont accessibles ;
- Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

NOTRE OFFRE DE FORMATION :

Public visé :

Salarié, responsable de service, directeur, ...

Prérequis :

Pas de pré requis.

Validation de la formation :

Certificat de réalisation de la formation.

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Pas de VAE possible pour cette formation.

Durée : 7 heures en centre

Modalités et délai d'accès :

Modalités : inscription validée après versement du règlement ou prise en charge du financeur ;

Date de démarrage : selon le calendrier disponible sur demande ;

Délai d'accès : nous consulter ;

Inscription : bulletin à compléter.

Tarifs : Nous contacter

Cette formation n'est pas éligible au CPF.

PROGRAMME DE FORMATION

1. Connaissance des différents types de handicaps :

- La notion de handicap et le débat handicapé - inadapté ;
- Le handicap de naissance et l'évolution des découvertes et des solutions futures ;
- La cécité (handicap visuel), la surdité (handicap auditif), les handicaps mentaux et moteurs ;
- Les accidents au cours de la grossesse, accidents domestiques, jeux violents et imprudences, accidents en milieu scolaire et rural ;
- Les conséquences du handicap chez l'individu et implications pour une structure d'accueil touristique ;
- Les bonnes pratiques d'accueil selon le type de handicap : visuel, auditif, moteur et mental ou psychique.

2. Handicap et tourisme : le rôle du label :

- Le label 'Tourisme & Handicap' : contenus, retombées et attentes des différentes parties-prenantes ;
- La démarche de labellisation : ce qui doit être fait, comment, et dans quels délais ;
- Les partenaires et les fournisseurs locaux et nationaux ;
- Le label dans le contexte de la mise en place en 2015 de la loi sur l'accessibilité ;
- La notoriété et rôle de la communication dans la vie de la structure labellisée.

3. Les critères spécifiques du label "Tourisme & Handicap" :

- Une distinction entre "obligations" et "simples recommandations" ;
- Les critères communs à tous les types de structures touristiques et ceux spécifiques aux hôtels (chambre, salle de bain, sanitaire, baignoire, douche, ...) ;
- La formation du personnel à l'accueil des personnes porteuses de handicaps ;
- L'autorisation des chiens d'assistance ;
- Les guichets d'accueil (hauteur et spécifications) et obstacles à hauteur de visage ;
- Les ruptures de niveau : pourcentage du plan incliné, tolérances et palier de repos ;
- La documentation adaptée ;
- Les places réservées, marches, portes (incluant la hauteur du seuil) et cheminement ;
- Les boutons d'appels, transparence des portes vitrées, signalétique, ascenseurs ;
- L'éclairage des parties communes, alarmes incendies et sanitaires.

LIEU ET CONTACT :

Filière HRT-CENTHOR
1 route de l'Eperon St Gilles les hauts
fccenthor@reunion.cci.fr
0262 22 85 00

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet : www.reunion.cci.fr